Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pénibilité du travail chez les enseignants - Deux rapports pour une évaluation de la situation

Dans le cadre des démarches partenariales sur la pénibilité du travail des enseignants et à la suite de l'adoption par le Conseil d'Etat d'un premier train de mesures urgentes le 11 décembre dernier, les résultats de deux enquêtes scientifiques ont été présentés aujourd'hui en conférence de presse. Les rapports établis sur la base de ces enquêtes constituent des éléments d'analyse importants dans le cadre des réflexions visant à réduire les facteurs de pénibilité dans l'enseignement.

C'est en présence des Conseillers d'Etat Philippe Biéler et Francine Jeanprêtre, ainsi que du président du groupe de travail " pénibilité dans le secteur de l'enseignement " que les auteurs du questionnaire " Balance " sur l'épuisement professionnel des enseignants et ceux du rapport sur l'état de santé physique et mentale des enseignants vaudois ont pu présenter leur démarche et les résultats de leurs recherches.

Bien que traitant du même sujet, les deux études possèdent une méthodologie propre et ouvrent ainsi une plus large perspective. La première étude citée -l'analyse du questionnaire " Balance "- est consacrée à l'évaluation du bien-être physique, social et mental des enseignants issus de la formation post-obligatoire (secondaire II et professionnel) vaudoise. Cette étude, menée sous la direction de Pierre-André d'Andrès, professeur à l'école d'ingénieurs du Valais, est axée sur l'identification des besoins en vue de la formulation de modules de formation à offrir aux enseignants. Près de 800 enseignants ont participé à cette enquête menée en 1999.

Déposé en septembre 2000, le rapport de l'Institut romand de santé au travail (IST) est basé sur le dépouillement d'un questionnaire adressé à plus de 7000 enseignants vaudois et sur des observations de terrain. Il met en lumière les problèmes de santé physique et mentale dont sont victimes les enseignants. Ce sont ainsi près de 34,1% d'entre eux qui présentent des " signes avertisseurs " tels que mal-être ou fatigue générale (29,3% dans la population active). 22,1% sont par ailleurs considérés comme étant en mauvaise santé. Le rapport de l'IST établit également une étroite relation entre les problèmes de santé et la question des effectifs des classes.

Ce rapport a notamment constitué un élément d'appréciation et d'analyse pour les membres du groupe de travail paritaire " pénibilité " et a amené ses membres à formuler des propositions qui sont à la base de l'adoption par le Conseil d'Etat, le 11 décembre dernier, d'un crédit supplémentaire de 1,8 millions de francs. Ces montants sont destinés à la mise en ?uvre de mesures urgentes d'assistanat et au dédoublement d'options spécifiques (voir notre communiqué du 12 décembre 2000).

Les deux rapports présentés contribuent donc à améliorer la connaissance des phénomènes placés sous les vocables de " surcharge " et de " pénibilité ", de même qu'à l'identification de leurs causes, et ouvrent ainsi des perspectives en vue de leur résolution. A ce titre, le président du comité de pilotage " politique sociale du personnel ", le Conseiller d'Etat Philippe Biéler, a annoncé la poursuite de la démarche et la formulation dans un proche avenir de nouvelles propositions.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 décembre 2000

DINF, Philippe Biéler, Chef du département et président du comité de pilotage " politique sociale du personnel ", 021 / 316 70 00 -DFJ, Francine Jeanprêtre, Cheffe du département, 021/316 30 01 Monsieur Marcel Gorgé, 021/ 729 30 25

cpPen